

Au fil des dossiers du conseil

Travaux d'eau potable. Le groupement Bec Solatrag effectuera la deuxième partie des travaux sur le réseau d'eau potable de la commune. Montant des travaux : 1 265 970 € TTC, durée 6 mois. Sont concernées : avenue de Montpellier, rues des Tamaris, Mimosas, Glycines, Lavandes, Citronniers, Sorbiers, Cyclamens, Micocouliers, Condamine et l'avenue de Montpellier-rue des Narcisses.

Théâtre Jacques-Cœur. Une convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre Jacques-Cœur avec le foyer rural est approuvée. Les adolescents de la section théâtre s'y produiront le 20 mars.

Le projet de budget primitif 2010 du théâtre s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 481 000 €. Les principales dépenses consistent en l'achat de spectacles (170 500 €) et le remboursement des frais de personnel (230 000 €) au budget général. Le reste concerne l'entretien du bâtiment et les frais de fonctionnement.

Tableau des effectifs. Un poste de conseiller principal des activités physiques et sportives est créé afin de permettre aux services communaux d'assurer leurs missions dans des conditions favorables.

Koh Lattara blanc. Le dernier conseil avait approuvé l'organisation de deux camps à la neige à La Chapelle-en-Vercors. Dates retenues : du 15 au 19 février pour 21 enfants de 12 à 15 ans et du 22 au 26 février pour 28 enfants de 9 à 12 ans. Deux vacataires niveau Bafa seront recrutés. Un tarif dégressif sera appliqué en fonction des re-

venus des familles. Revenus mensuels inférieurs à 1 500 € (150 €), entre 1 501 et 3 800 € (220 €), supérieurs à 3 801 € (290 €).

Stages d'hiver. Du 15 au 19 février, le service des sports organisera des stages sportifs pour les enfants de la commune. Les tarifs seront les suivants : stage multisports de cinq jours : 30 €, cinq demi-journées 30 €.

Étape 100 % sport. Une journée montagne à Villard-de-Lans est proposée par le service des sports le 6 mars 2010. Plusieurs formules sont au programme de cette étape 100 % sport : ski alpin et snowboard, raquettes à neige avec accompagnateur, formule transport uniquement. Les mineurs non accompagnés d'un adulte référent ne seront pas acceptés.

Crèche des Micocouliers. Pour l'agrandissement de la crèche des Micocouliers, à Maurin, la commune avait sollicité les subventions les plus larges. La CAF envisage d'attribuer 75 000 € à ce projet. Une convention d'aide à l'investissement sera passée entre les parties concernées.

Port fluvial. Un budget annexe au budget principal sera créé pour assurer la gestion du port fluvial à compter du 1^{er} février 2010. Le budget primitif s'établit à 122 000 €. Il se décompose en charges d'exploitation (59 000 €) et en remboursement des frais de personnel (63 000 €).

Stérilisation des chats errants. Après le succès des trois premières, la commune lancera une quatrième campagne en 2010. A cette fin, une subvention de 4 183 €, correspondant à 120 unités de stérilisation, sera attribuée à Vétérinaire pour tous. ●